



Communiqué de presse

Fin de mission pour France-Haras, une expérience publique – privée à transformer

Mardi 6 Octobre à Paris, les membres du GIP France-Haras réunis en assemblée générale actaient la fin de la mission confiée par l'Etat au Groupement d'Intérêt Public gouverné avec les professionnels de la filière équine.

Le GIP, créé pour cinq ans le 26 janvier 2011, sera dissous le 31 décembre 2015. Après restitution complète du capital à l'Institut Français du Cheval et de l'Equitation (IFCE), les actifs et excédents résiduels seront dévolus en totalité à l'IFCE, seul apporteur du capital initial de 7,1 millions d'euros.

Cette dernière assemblée réunissait les membres actifs du GIP, professionnels des courses, du Sport, de la filière Trait et Anes, représentants des ministères en charge de l'Agriculture et du Budget et IFCE.

En conclusion, le président Jean Lesne a remercié l'investissement de chacun dans cette structure originale, il s'est déclaré très satisfait du résultat obtenu, sans déstabilisation de la filière de production. L'offre historique de services techniques et génétiques des Haras nationaux, transitoirement portée par France-Haras, a été reprise par des prestataires privés, individuels ou collectifs. Parmi eux, de belles entreprises se sont constituées telles que la Coopérative Agricole de Cercy la Tour (700 juments servies en 2015), la SCA du Lion d'Angers ou l'EARL Haras du Val d'Arnon à la Celle Condé dans le Cher par exemple.

Jean Lesne a insisté sur le caractère innovant de cette gouvernance partagée : pendant cinq ans, les professionnels des différents maillons de la filière ont appris à décider et construire avec l'Etat, dans un objectif prédéfini ciblé.

L'expérience de France-Haras a permis à chacun de mieux se connaître, intra filières d'abord, Etat et professionnels ensuite.

Gouverner ensemble impose à chacun, Etat et profession, de respecter les enjeux de l'autre, et de prendre ses responsabilités, à la recherche d'un équilibre gagnant – gagnant.

Pour le président, l'accompagnement de l'Etat reste une nécessité pour que la filière s'adapte aux nouveaux défis économiques ou sociétaux qui lui font face.

Les chantiers initiés par France-Haras et la profession pour la labellisation des centres techniques de reproduction seront poursuivis à l'avenir avec l'appui de l'IFCE à une gouvernance socioprofessionnelle.

La fin de la mission de France-Haras marque le départ d'une nouvelle ère entre Etat et profession pour que le cheval contribue, chaque jour un peu plus, à la vie des citoyens et au rayonnement de la France.

Contact : Geneviève de Sainte Marie
genevieve.de_sainte_marie@france-haras.fr
02.33.12.12.51 / 06.84.63.30.94